

**ARRETE ARS/PDL/DG/2020/2**

annule et remplace l'arrêté ARS/PDL/DG/2019/17 du 28 août 2019

*relatif à la composition de la commission permanente  
de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Pays de la Loire*

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE  
PAYS DE LA LOIRE**

- VU les articles L.1432-4 et L.1434-17 du code de la santé publique ;
- VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPLLET, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire à compter du 1er octobre 2017 ;
- VU l'arrêté ARS/PDL/DG/2020/1 du 14 janvier 2020 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Pays de la Loire ;

Sur proposition des organismes concernés ;

**ARRETE**

**Article 1**

La commission permanente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est composée ainsi qu'il suit :

**Président de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, président de la commission permanente :**

- **Dr Denis LEGUAY**, président de l'ORS Pays de la Loire

**Vice-présidents de la commission permanente :**

- **Titulaire :** **M. Jean-Michel LERAY**, président de la commission spécialisée de la prévention
- **Suppléant :** **M. Gaël GOURMELEN**, vice-président de la commission spécialisée de la prévention

- Titulaire : **Dr Jean-Baptiste CAILLARD**, président de la commission spécialisée de l'organisation des soins  
Suppléant : **Mme Diane PETTER**, vice-présidente de la commission spécialisée de l'organisation des soins
- Titulaire : **M. Jean SELLIER**, président de la commission spécialisée de la prise en charge et de l'accompagnement médico-social  
Suppléant : *en attente de désignation*
- Titulaire : **M. Gérard ALLARD**, président de la commission spécialisée des droits des usagers  
Suppléant : *désigné ci-dessous en qualité de membre titulaire du collège 3*

### **Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

### **Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux**

- Titulaire : **Mme Denyse LE BERRE**, représentante de France handicap APF, CDMCA 44  
Suppléant : **M. André HERVOUET**, coordinateur des associations de diabétiques des Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Geneviève MAGNIEZ**, représentante de la Ligue contre le cancer
- Titulaire : **M. René PAVAGEAU**, représentant de l'union nationale des syndicats autonomes, CDMCA 44  
Suppléant : **M. Jean MYLONAS**, représentant de la Croix rouge Française, CDCA 49  
Suppléant : **M. Rémi TURPIN**, représentant de l'APAJH, CDMCA 44

### **Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé**

- Titulaire : **Pr. Jacques DUBIN**, président du conseil territorial de santé du Maine et Loire, vice-président de la commission spécialisée des droits des usagers  
Suppléant : **M. Ludovic HUSSE**, représentant du conseil territorial de santé de la Mayenne  
Suppléant : **Dr Philippe FEIGEL**, représentant du conseil territorial de santé de la Vendée

#### Collège 4 : Partenaires sociaux

- Titulaire : **M. Claude GUIHENEUF**, représentant CFDT  
Suppléant : **M. Michel HAARDT**, représentant CFE-CGC  
Suppléant : **M. Dominique GUIHARD**, représentant CGT
- Titulaire : **M. Luc ANDRE**, représentant CPME  
Suppléant : **M. Denis BAUDINAUD**, représentant MEDEF  
Suppléant : **M. Gilles LATOURNERIE**, représentant CFTC

#### Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

- Titulaire : **M. Philippe CHALET**, président de la CARSAT Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Evelynne GILLOT**, présidente de la CAF de la Mayenne  
Suppléant : *En attente de désignation*

#### Collège 7 : Offreurs des services de santé

- Titulaire : **M. Pierre VOLLOT**, directeur du centre hospitalier de Cholet  
Suppléant : **Dr Dominique FRADIN**, président de la CME du CH du Mans  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **M. Alain FOLTZER**, président de la Fédération hospitalière privée Val de Loire-Océan  
Suppléant : **Dr Gilles GUSTIN**, président de l'ADOPS 49  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **M. Philippe MAHEUX**, délégué régional de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Eric BREANT**, directeur du centre national gériatrique La Chimotaie MGEN  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **Mme Anne-Cécile FOURRAGE**, représentante de l'URIOPSS  
Suppléant : **Mme Véronique BORRIELLO**, représentante de la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **Dr Rachel BOCHER**, présidente de l'inter syndicat national des praticiens hospitaliers, CHU de Nantes  
Suppléant : **M. Willy SIRET**, directeur d'établissement Le Noble Age, Nantes  
Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **Dr Dominique BRACHET**, président de l'URPS chirurgiens-dentistes libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : **Dr François DIMA**, membre du conseil régional de l'ordre des médecins Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **M. David GUILLET**, président de l'URPS infirmiers libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : **Dr Alain GUILLEMINOT**, président de l'URPS pharmaciens libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : **Dr Philippe DELORME**, représentant de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire

Invités permanents :

Pr Gilles BERRUT, personnalité qualifiée

Pr Jean-François GIRARD, personnalité qualifiée

Article 2

Le secrétariat de la commission permanente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est assuré par l'agence régionale de santé Pays de la Loire.

Article 3

Le directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nantes, le

**14 JAN. 2020**

Le directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire,

  
Jean-Jacques COIPLÉ